

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 44^e LÉGISLATURE, ONTARIO
4 CHARLES III, 2025

Projet de loi 67

Loi proclamant la Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil

M. E. Hardeman

Projet de loi de député

1^{re} lecture 29 octobre 2025

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant la Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil

Préambule

En plus d'être un moteur économique clé et un employeur important, l'industrie de l'accueil de l'Ontario, qui comprend les restaurants, hôtels, sites d'événements, traiteurs et services connexes, apporte une contribution essentielle à la communauté. Les professionnels de cette industrie rassemblent les gens, dynamisent les entreprises locales et soutiennent le tourisme dans l'ensemble de la province de l'Ontario.

Bien souvent, les travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil ne reçoivent qu'une reconnaissance officielle limitée, et ce, malgré leur rôle essentiel. La proclamation du 23 février comme Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil donnerait à la province de l'Ontario l'occasion de saluer leurs contributions, de susciter une fierté au sein de la main-d'œuvre et de stimuler les investissements dans l'industrie pour assurer sa prospérité à long terme.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil

1 Le 23 février de chaque année est proclamé Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2025 sur la Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 23 février de chaque année Journée de reconnaissance des travailleuses et travailleurs de l'industrie de l'accueil.